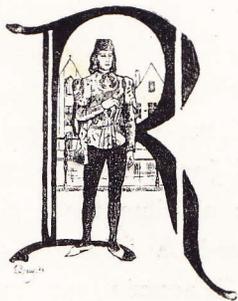


L'HOTEL DE VILLE, LES MÉTIERS ET LA MAISON DE BOURGOGNE



RÉVOLTÉS de nouveau contre l'autocratie patricienne en 1360, les métiers furent vaincus une fois encore; leur projet avait été dévoilé depuis la veille et, cernés par leurs ennemis, ils durent rendre les armes, après avoir vu un grand nombre des leurs massacrés sans pitié.

Des ordonnances très rigoureuses furent prises à la suite de ce mouvement. Le bannissement fut prononcé contre tous ceux qui étaient soupçonnés d'avoir participé à l'émeute; il fut défendu aux gens de métier de porter désormais des armes, voire des couteaux.

Cependant, craignant de pousser à bout le parti populaire, le magistrat convint avec les jurés et les représentants des métiers, en 1364, que l'oubli complet des querelles antérieures serait proclamé.

La fin du règne de Wenceslas et de Jeanne fut désastreuse pour le Brabant; le duc perdit contre le duc de Juliers la bataille de Bastweiler, où les Bruxellois méritèrent le nom légendaire de *Kickefretters*, la perte de la journée étant due, paraît-il, à l'embarras causé par les nombreuses victuailles que les Bruxellois avaient amenées avec eux. Les Brabançons eurent sept mille hommes tués, le duc fut fait prisonnier. De lourds sacrifices durent être imposés au pays pour le paiement de sa rançon.

C'est à cette époque et à la suite de ces événements que furent constitués les états de Brabant, qui se composaient des prélats, y compris les chefs des principales abbayes d'hommes, des nobles et des représentants des villes.

Après la mort de Wenceslas, les Bruxellois allèrent faire le siège du



BEFFROI DE LA VILLE
Devant l'église Saint-Nicolas

château de Gaesbeek, dont le seigneur avait lâchement fait assassiner Everard T'Serclaes, échevin de la ville, celui même qui avait délivré Bruxelles du joug des Flamands.

Puis, deux campagnes nouvelles contre le duc de Gueldre, en 1389 et en 1398, aboutirent enfin à un traité peu avantageux pour le Brabant.

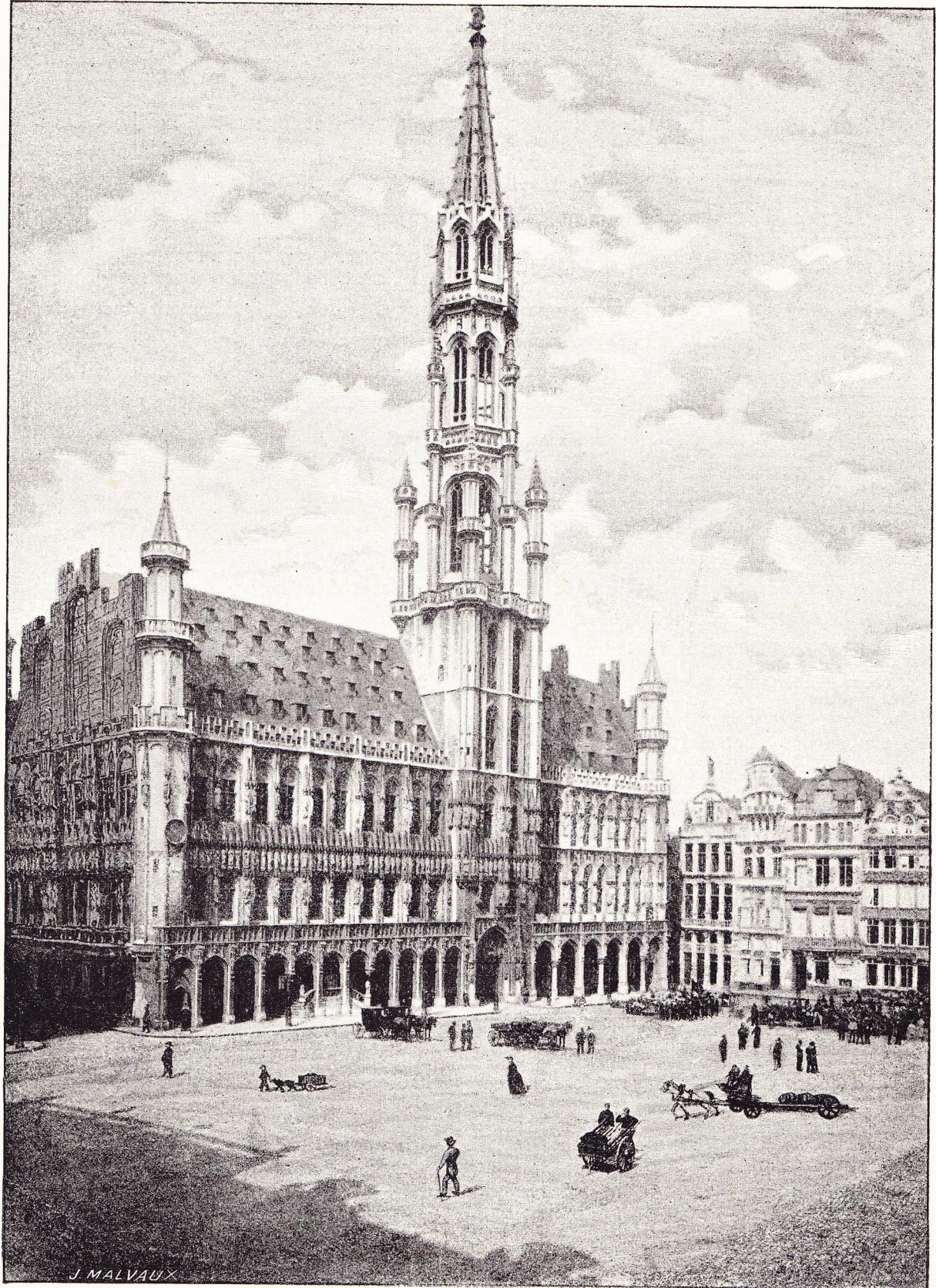
La duchesse Jeanne mourut en 1406, instituant comme héritière sa nièce Marguerite, fille de Louis de Maele et femme de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Marguerite, à son tour, confia le gouvernement des provinces du Brabant et du Limbourg à son second fils, Antoine, comte de Réthel et châtelain de Lille.

C'était la fin de la maison de Louvain et l'avènement de la maison de Bourgogne.

La commune bruxelloise était arrivée à son apogée de puissance, et les cloches qui sonnaient dans le beffroi de Saint-Nicolas donnaient le signal à une activité prodigieuse, à un travail persévérant et continu. La *werkklok* faisait se répandre partout la masse des artisans; la *koopklok* annonçait l'ouverture des halles et des marchés où se pressaient en foule les marchands de la ville et de l'étranger. Et lorsque retentissait la *stormklok*, la fourmilière se faisait, plus que jamais, bruyante et animée; car c'était un signal de guerre ou d'émeute, l'annonce d'une exécution capitale ou d'un jour de liesse, l'entrée d'un souverain ou la sortie de l'*Ommegang*. C'est du beffroi également que tombait la sonnerie du couvre-feu.

Ce beffroi s'élevait devant l'église Saint-Nicolas (au coin de la rue du Midi et de la rue au Beurre); il avait été bâti par les anciens châtelains au commencement du XIII^e siècle. La partie inférieure formait comme une sorte de forteresse massive, quadrilatérale, que bordait, tout le long du couronnement, une balustrade richement découpée. Deux tourelles d'angle, de même hauteur que le bâtiment, flanquaient la façade, où s'ouvrait, dans la partie supérieure, une rangée de trois fenêtres ogivales. De cette base solide et qui portait bien le cachet de son époque, s'élançait une tour octogone qui se composait de deux étages, surmontés d'un toit à quatre pans et d'une croix. La tour avait alors 317 pieds de Bruxelles. Avant que la *Maison de l'Étoile*, sur le Grand Marché, servit pour les réunions du magistrat, il est probable que celui-ci se réunissait dans la salle du beffroi. Les archives, le coffre aux privilèges y furent conservés, même après la construction de l'hôtel de ville.

En 1367, un ouragan renversa la partie supérieure du beffroi; il n'y eut heureusement d'autre victime qu'un porc, qui fut écrasé. La tour fut réédifiée; en 1662, on y ajouta un étage, avec un toit en forme de dôme, et un carillon



J. MALVAUX

HOTEL DE VILLE

de trente-huit cloches qui était réputé le plus beau du pays. Le bombardement de 1695 occasionna à la tour des dégâts considérables et détruisit le carillon. On remit d'abord une flèche en bois, en 1697; puis, en 1712, on entreprit, contrairement à l'avis des ingénieurs de la ville, la reconstruction de la partie supérieure et on y remplaça un carillon, qui fut inauguré en 1714, au mois de mars. Les inquiétudes des gens experts étaient fondées, car, le 25 juillet suivant, la tour s'écroulait, écrasant la moitié de l'église et huit maisons et en endommageant onze autres. Il y eut quatre victimes. La tour fut alors complètement démolie.

C'est en 1401 que l'on commença la construction de l'aile gauche de l'hôtel de ville; Jean Van Thienen en fournit les plans, ainsi que ceux de la partie inférieure de la tour. Il convenait que la magistrature patricienne eût un cadre digne d'elle, et il fallait donner satisfaction à la fièvre de travaux publics qui agitait alors la bourgeoisie. Dans les plans primitifs, la tour devait former l'angle du bâtiment. Ce fut Jean Van Ruysbroeck qui fut chargé d'achever cette tour et d'en faire les plans; c'est à lui que l'on doit cette merveille d'élégance et de légèreté, cette dentelle de pierre qui se profile si gracieusement dans le panorama de Bruxelles. La science de l'architecte a merveilleusement servi ici l'imagination de l'artiste. « Son habileté se montre surtout dans la pyramide à jour qui supporte le couronnement de la tour et dans laquelle tournoie un escalier à peine soutenu dans les airs (1). » « L'artiste a su tirer parti pour l'embellir, non seulement des piliers qui la soutiennent et qu'il a mis à nu, mais encore des contreforts destinés à l'affermir et qui se dressent à l'entour comme autant d'aiguilles détachées (2). »

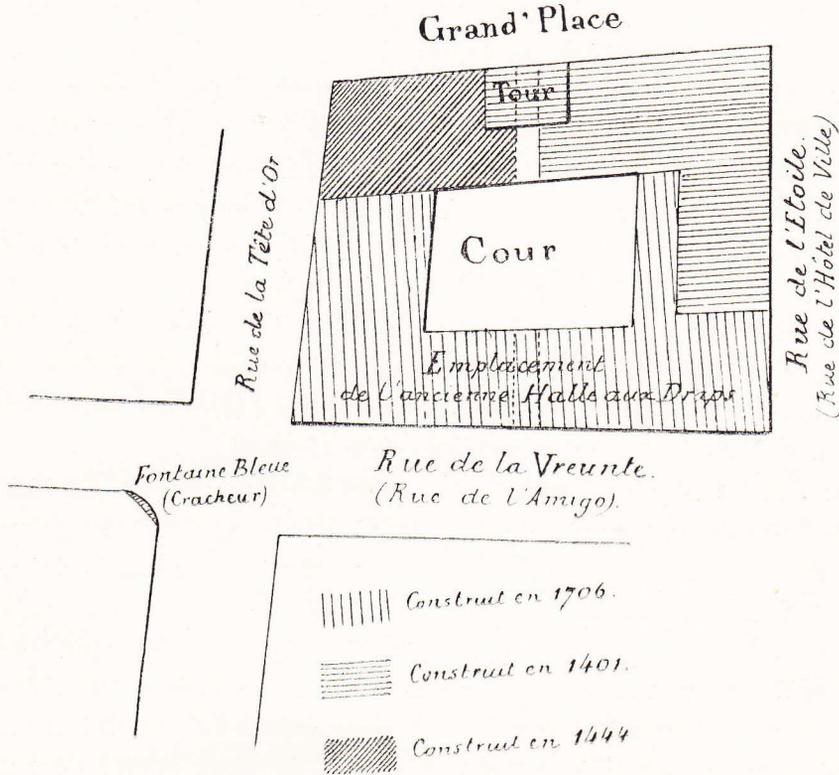
La tour a 96 1/2 mètres de hauteur (350 pieds), y compris la statue de Saint-Michel, qui est haute de 5 mètres. Cette statue sert de girouette; elle est formée de plaques de cuivre assemblées et date de 1455, époque à laquelle la tour fut probablement achevée.

En 1444, on commença les travaux de l'aile occidentale (du côté de la rue de la Tête-d'Or); le comte de Charolais, plus tard Charles le Téméraire, en posa la première pierre. Cette partie fut terminée vers 1480.

La façade de cette aile diffère de l'autre en ce que les fenêtres du premier étage de l'aile orientale sont, surmontées de niches couronnées de dais, tandis que celles de l'aile occidentale sont, comme toutes celles du second étage, encadrées chacune d'un arc simulé en ogive. La galerie de rez-de-chaussée de l'aile gauche se compose d'une voûte ogivale à nervures croisées, et les arcades

retombent sur de simples piliers; les arcades de l'aile droite sont plus évasées, la voûte s'y divise en compartiments prismatiques et les pilastres carrés alternent avec des colonnes cylindriques à chapiteaux historiques.

Derrière l'hôtel de ville, le long de la rue de la Vreunte (rue de l'Amigo), s'étendait la halle aux draps; du côté de la rue de la Tête-d'Or, il y avait un autre bâtiment où se trouvaient la salle des états de Brabant et la salle aux longs escaliers, qui servait à des fêtes données par le magistrat.



L'hôtel de ville de Bruxelles est certes un des plus beaux monuments du genre; il s'y reflète un caractère de puissance et de richesse qui donne la mesure de ce qu'était, sous ce double rapport, la commune bruxelloise. La bourgeoisie avait un profond amour pour ses privilèges et ses chartes, en un mot pour l'organisation achetée au prix de tant d'efforts, arrachée morceau par morceau; tout ce qui symbolisait sa grandeur et son pouvoir lui était cher et précieux. Elle donnait ses écus, sans regret, pour édifier ces hôtels de ville et ces halles où siégeaient ses magistrats, où s'étaient les produits de son industrie, et les merveilles d'architecture étaient prodiguées pour embellir ces monuments. Alors

que dans d'autres pays, en France notamment, les architectes faisaient s'élever des cathédrales admirables comme celles d'Amiens, de Chartres, de Reims, donnant ainsi la première place et le dernier denier pour les temples consacrés au Seigneur, le pays flamand, plus matériel, plus indépendant, plus fier de ce qui était sa conquête, donnait à ses hôtels de ville ses plus grands architectes et la plus belle part de son or.

Bizarrierie du sort, l'hôtel de ville, cette affirmation de la puissance communale, se dressait sur le Grand Marché en même temps à peu près que s'élevait la maison de Bourgogne, dont la pensée politique constante fut la centralisation du pouvoir et l'abaissement de la commune.

Il n'y avait que le peuple — la masse grouillante, l'essaim remuant des travailleurs et des petits — qui n'obtenait pas justice. Ses révoltes n'avaient servi qu'à rendre sa sujétion plus complète ou à lui faire donner des satisfactions illusoires. Cependant, les maigres concessions qui lui avaient été faites lui avaient fait sentir sa puissance et le temps était venu où il allait pouvoir réclamer ses droits avec succès.

Nous sommes en 1421. Le duc Jean IV est très impopulaire, à cause des folles dépenses de sa cour, de la manière indigne dont il a traité sa femme, Jacqueline de Bavière, de l'appui qu'il a cherché à l'étranger pour restreindre la puissance des états et les privilèges des communes.

Le 21 janvier 1421, le prince, qui avait fui son château de Germel, près de Hoogstraeten, et qui avait été déclaré déchu du pouvoir par l'assemblée de Vilvorde, rentra à Bruxelles à la tête d'un corps de cavalerie dans lequel se trouvaient nombre d'étrangers.

L'aristocratie était fortement divisée; quelques-uns des lignages tenaient pour le duc, d'autres pour les états; les esprits étaient vivement excités, et ce n'était pas un vain avertissement que celui de cette pauvre femme qui disait au duc au moment où il entra en ville, après une attente de deux heures devant la porte de Louvain : « Ne vous inquiétez pas tant de la manière dont vous pouvez entrer là-dedans, mais soignez pour que vous puissiez en sortir. »

Le comte de Saint-Pol, frère de Jean IV, qui avait été nommé *ruwaert*, se retira dans son hôtel, à la rentrée du duc, et partit le surlendemain pour Louvain.

La présence des gens de guerre étrangers, qui vivaient dans la ville comme en pays conquis, faisant sonner bien haut leurs bravades et leurs menaces, mit le comble à la fureur populaire. Le duc résolut de prendre les devants et de terrifier, par une répression sanglante, ceux qu'il considérait comme des obstacles à ses desseins. Il s'agissait de profiter de la nuit, de s'emparer des chefs du mouvement qui lui était hostile et de les mettre à mort.

Ce fut une servante, dit-on, qui donna l'alarme. Elle avait aperçu un des hommes d'armes étrangers allumer sa lumière pendant la nuit et s'armer comme pour un combat. Elle avertit son maître, qui courut prévenir les échevins. Ceux-ci convoquèrent les bourgeois en armes et firent garder les portes de la ville.

Le duc, ayant appris cela, vit que le coup était manqué. Il monta à cheval et, accompagné de quelques hommes seulement, il se rendit à la Grand'Place, où les gens de métier étaient réunis. Il les engagea à se disperser, mais en vain; les gens du peuple lui conseillèrent de rentrer en son palais et de les laisser faire, ajoutant qu'ils ne lui voulaient aucun mal. Le lendemain, le comte de Saint-Pol revint et fut reçu en grande pompe; c'était le signal des représailles: les patriciens qui avaient été les partisans du duc et avaient aidé à ses dilapidations et à ses attaques contre les droits et privilèges de la commune, furent arrêtés et mis à la torture. L'ancien amman, Jean Cluting, et le geôlier, Arnoul Vanderhoeven, furent condamnés à mort et exécutés; quatorze membres des lignages furent condamnés à un emprisonnement perpétuel, d'autres furent bannis.

Le peuple, cette fois, avait été vainqueur, et l'aristocratie, divisée, décimée, ne pouvait plus s'opposer aux exigences légitimes du populaire, d'autant plus qu'elles se manifestaient avec une énergie irrésistible. Une ordonnance du comte de Saint-Pol, approuvée par le magistrat, établit une organisation nouvelle dans laquelle les métiers occupaient enfin leur place.

Les métiers se divisaient en neuf *nations*, placées sous l'invocation des saints chers aux Bruxellois. La nation de *Notre-Dame* comprenait les bouchers, les marchands de poisson salé, de légumes, et les orfèvres; la nation de *Saint-Gilles*, les marchands de poisson de rivière, les merciers, les graissiers, les fruitiers, les bateliers, les plombiers; la nation de *Saint-Géry*, les tailleurs, les marchands de drap, les pelletiers, les fripiers, les barbiers, les brodeurs; la nation de *Saint-Jean*, les forgerons, les serruriers, les chaudronniers, les couteliers, les peintres, les batteurs d'or et les vitriers, les selliers, les tourneurs, les couvreurs en chaume et les plafonneurs; la nation de *Saint-Jacques*, les boulangers, les meuniers, les brasseurs, les tonneliers, les ébénistes, les couvreurs en tuiles, les détaillants de vin; la nation de *Saint-Pierre*, les gantiers, les tanneurs, les ceinturonniers, les cordonniers, les savetiers; la nation de *Saint-Nicolas*, les armuriers, les regrattiers, le métier des Quatre-Couronnés — tailleurs de pierre, maçons, sculpteurs et ardoisiers, — les charpentiers et les charrons; la nation de *Saint-Laurent*, les tisserands, les foulons et les blanchisseurs; la nation de *Saint-Christophe*, les tondeurs de drap et les teinturiers. Chaque métier désignait quatre jurés, qui composaient le corps des nations; de plus, il y avait un conseil composé des anciens jurés.

autorisait, dans certaines circonstances, la délibération en commun, c'est-à-dire « sous la couronne » ; les délégués des métiers s'assemblaient alors au milieu de la salle. La décision de chaque nation — prise à la majorité — était transmise au magistrat ; si elle était approbative, le greffier de la ville en dressait acte immédiatement et venait en donner lecture à l'assemblée, pour garantir l'exactitude de la rédaction. Le magistrat remerciait ensuite les doyens, et l'assemblée se retirait. Au cas où les nations se trouvaient être en désaccord avec les deux premiers membres du magistrat, une nouvelle convocation était lancée ; et l'on verra plus loin que les résistances de ce corps populaire, qui fut le plus fidèle gardien des franchises de la commune, força plus d'une fois le pouvoir souverain à plier devant lui.

Il y avait, à côté de la *Vierschare*, la *chapelle* et la *grande salle*, sur l'emplacement actuel de la salle gothique.

Sous la tour se trouvait la chambre (*de schoone kamer*) aux fenêtres de laquelle se plaçaient les souverains lorsqu'ils assistaient à une fête qui se donnait sur la Grand'Place.

A côté, dans la salle des délibérations des magistrats, se conservaient les archives les plus importantes.

L'hôtel de ville, comme nous l'avons déjà dit, représente l'apogée de la splendeur communale de Bruxelles. Avec sa façade travaillée comme une châsse délicatement ciselée, sa tour dont la gracieuse et hardie silhouette se profile si heureusement sur le ciel, il chante la richesse, les goûts artistiques et la puissance de la classe dirigeante d'alors.

Toutes les salles de l'hôtel de ville étaient richement décorées : les ors et les couleurs vives, directement appliqués sur la pierre, constituaient une décoration luxueuse, et devaient donner aux grandes salles du palais communal une intensité de vie et une chaleur de coloris admirablement amenées. On a retrouvé, lors des dernières restaurations, des pierres portant encore des traces de peinture ; le Musée communal contient un de ces fragments.

L'hôtel de ville de Bruxelles est un des plus beaux morceaux d'architecture du xv^e siècle, dans notre pays où, comme le dit Taine, l'architecture élégante et raffinée avait fait de la pierre une dentelle et transformait les édifices en prodigieuse et romanesque orfèvrerie. On sent que cette race, qui orne ses hôtels de ville à l'égal de ses cathédrales, tient à ses usages antiques, à ses libertés autant qu'à sa foi, qui n'est, d'ailleurs, qu'une tradition entre toutes celles que les générations se lèguent. C'est un peuple pratique, matériel, amoureux de son bien-être et qui ne se laisse aller à la légende que pour autant qu'elle ne lèse pas ses intérêts ; race forte et saine, d'ailleurs, chez qui les corruptions venues du dehors n'ont

La charte nouvelle créa deux bourgmestres, l'un patricien, l'autre plébéien. Il y avait deux receveurs patriciens, deux receveurs tirés des nations. Les conseillers nommés par les métiers étaient au nombre de six; il y en avait sept appartenant aux lignages. Le conseil composé des magistrats sortis de charge prit le nom de Large-Conseil (*Wyden-Raadt*). Les jurés des nations et les centeniers formèrent un troisième conseil, qui constituait en quelque sorte l'intermédiaire entre les échevins et les métiers.

Les magistrats patriciens conservèrent leur mode de nomination; seulement, ils durent être choisis parmi les personnes habitant Bruxelles et n'occupant aucun emploi auprès du duc. Les nations dressaient, le second jour après la Saint-Jean-Baptiste, une liste de vingt-sept plébéiens, parmi lesquels les échevins choisissaient un bourgmestre, deux receveurs et six conseillers, de façon que chaque nation eût un représentant au sein du conseil.

On institua également des centeniers et des dizeniers, chargés de commander les uns cent habitants, les autres dix, en cas d'alarme ou d'incendie. Tous les emplois furent partagés entre les lignages et les nations.

La charte de 1421, que MM. Henne et Wauters nomment à juste titre un des plus remarquables monuments de notre histoire, marque le point culminant de la grandeur communale de Bruxelles. Elle avait porté une grave atteinte à l'autorité du duc Jean IV, qui quitta la ville en approuvant la nomination de son frère au poste de *ruwaert* et confirma tous les privilèges concédés aux nations. Il ratifia même les exécutions successives qui suivirent les soulèvements populaires provoqués par les complots en faveur des praticiens vaincus et du rétablissement de leur domination. Car, à plusieurs reprises, le parti populaire, jaloux des libertés qu'il avait conquises après un siècle et demi de luttes, dut se soulever pour maintenir intacte contre les entreprises du prince ou de ses favoris, la charte si chèrement achetée.

Les nations avaient à l'hôtel de ville un local appelé la *Vierschare* ou la chambre des nations (actuellement la salle des mariages). C'est là que les doyens se réunissaient pour discuter les affaires de la commune et prendre des décisions lorsqu'il leur en était demandé. Les représentants des métiers recevaient communication de l'affaire soumise à leurs délibérations et des résolutions prises par le magistrat et par le Large-Conseil. Les doyens de chaque nation se groupaient ensuite séparément et délibéraient ainsi, sans qu'il fût permis à ces différents groupes de délibérer ensemble ou même de s'aboucher. L'amman assistait à ces assemblées et veillait à ce que le tout se passât dans les formes; c'est à lui que les doyens devaient s'adresser pour obtenir des éclaircissements ou pour être mis en communication avec les échevins. C'est lui aussi qui

qu'une influence passagère et superficielle, et dont le sang pur, riche et abondant conserve ou rétablit rapidement la santé de l'esprit et ce qu'on pourrait appeler la naïveté des mœurs.

Le duc Jean IV mourut en 1427; son frère Philippe, comte de Saint-Pol, qui lui succéda, fut emporté par un mal subit en 1430, et le duché de Brabant échut au duc de Bourgogne, Philippe le Bon.



COSTUMES DU XV^{ME} SIÈCLE

Cette absorption par une grande puissance devait être fatale aux libertés communales; en effet, un prince ambitieux, dominateur, voyait dans les privilèges concédés au peuple des grandes villes un empiétement sur son autorité légitime. Il n'y avait plus entre les sujets et le souverain cette intimité, cette réciprocité de confiance, cette certitude que, dans ces concessions, il n'y avait, pour le prince, ni déchéance, ni capitulation humiliante. L'étranger arrivait avec sa

domination peu respectueuse de nos coutumes, de notre caractère, de nos mœurs, préoccupé surtout de centraliser l'autorité, afin de bien unifier son vaste domaine; le prince rompait avec les traditions patriarcales des ducs nationaux, ses prédécesseurs, et avec habileté parfois, brutalement souvent, il rognait les ongles au lion et le désarmait en l'endormant dans une quiète prospérité et dans les jouissances du luxe.

Les patriciens, d'ailleurs, n'avaient jamais pardonné aux métiers la révolte de 1421 et leur chute du pouvoir. Aussi, dans leur aveuglement, se firent-ils les instruments des ducs; ils les aidèrent à restreindre les libertés communales et les privilèges des magistrats.

Philippe le Bon et après lui Charles le Téméraire enlevèrent successivement aux échevins des droits de juridiction. Ces princes, maîtres de vastes domaines, rêvant la constitution d'un grand royaume, et désireux de transformer leur couronne à huit fleurons en couronne fermée, poursuivaient surtout la centralisation du pouvoir.

La prospérité du Brabant s'était accrue; on y payait six fois plus d'impôts qu'en Zélande, en Hollande et dans la partie de la Frise qui en dépendait.

La fabrication des tapisseries de Bruxelles avait acquis une grande réputation; pendant plus de quatre siècles, l'industrie des tapissiers de haute et de basse lice se maintint à Bruxelles. On y avait la spécialité des tentures de soie, de laine et d'or ou d'argent, représentant des sujets historiques ou mythologiques. Raphaël, Jules Romain, Rubens dessinèrent des cartons pour les fabricants bruxellois, et toutes les cours de l'Europe où régnait le goût des arts se disputaient les produits des grandes maisons bruxelloises. La marque distinctive — l'écusson communal entre deux B — qui se plaçait dans la bordure était tellement appréciée, que des fabricants étrangers l'imitèrent et qu'il fallut prendre des mesures pour empêcher la contrefaçon.

La cour des ducs de Bourgogne avait amené le goût du faste et de la magnificence dans les vêtements, le mobilier, l'habitation. La huche ou le bahut était jusqu'alors, en quelque sorte, le meuble type en usage. On le trouve partout, chez le petit bourgeois et chez le seigneur, ici plus simple, là ouvré, sculpté, rejetant la ligne droite et les surfaces planes pour se parer d'une ornementation plus digne du rang de son propriétaire; mais toujours il reste dans la forme consacrée du meuble, toujours il est en bois apparent, garni seulement de ferrures. C'est le cadeau de noce que reçoit la jeune fille, à son entrée en ménage; on y serre les vêtements, l'argent, les documents de famille, il convient à tout : c'est le meuble-providence. Déjà à cette époque, les panneaux sont plus ornentés, on fouille les encadrements, les ferrures sont ouvrées, étamées

ou dorées; c'est la période intermédiaire menant un siècle plus tard à la Renaissance qui, sous l'influence italienne, va révolutionner le mobilier, transformera chaque meuble en monument avec des colonnettes et des frontons, et fera du huchier du XIV^e siècle un véritable architecte.

De grandes fêtes eurent lieu, vers ce temps, à Bruxelles. Le 4 mai 1438, il y eut un magnifique tournoi sur la Grand'Place; les nobles ayant quatre quartiers de noblesse purent seuls y participer. Le duc lui-même et deux cent trente-cinq lances y combattirent. En 1444, sur la Grand'Place également, ornée d'allées d'arbres fruitiers, il y eut une grande joute; cinq joyaux d'or furent donnés en prix. En 1452, le comte de Charolais fit ses premières armes dans un tournoi à Bruxelles; il y rompit dix-huit lances et fut couronné vainqueur.

Grâce à la cour bourguignonne, Bruxelles était devenu un centre de plaisirs. Les mœurs s'en ressentirent naturellement; la licence et la corruption gagnèrent la noblesse brabançonne, la bourgeoisie et même le peuple.

Charles le Téméraire ayant été tué au siège de Nancy, ce fut sa fille Marie qui lui succéda. La situation était troublée; les exactions ordonnées par le duc en vue des dépenses énormes causées par ses guerres fréquentes, ses répressions violentes des mouvements populaires avaient introduit dans l'esprit du peuple des ferments de révolte qui éclatèrent après sa mort. Les patriciens, par haine pour les métiers et désireux de se concilier la faveur des souverains qui dispensaient les charges à la cour et les honneurs, s'étaient associés à toutes les mesures réactionnaires. Aussi l'irritation contre eux était-elle grande.

Ce fut en mars 1476 que l'insurrection éclata. Pierre de Marbais, boucher et poissonnier, Govaert de Bosschere, tailleur de pierres, furent les principaux chefs de la sédition. Les gens de métier, armés, envahirent la Grand'Place; et comme les portes de l'hôtel de ville étaient fermées, on apporta des échelles et l'édifice communal fut pris d'assaut. Les magistrats furent arrêtés, ainsi que les principaux patriciens qui avaient trempé dans la violation des privilèges de la commune.

Des enquêtes sont ouvertes; une commission de trente-quatre bourgeois siège comme tribunal : elle condamne à la mort deux magistrats, au bannissement plusieurs autres, notamment l'ammann Louis d'Enghien et son père. Quelques jours après, une estrade est élevée sur la Grand'Place, devant l'entrée de l'hôtel de ville; et là, humblement, demandant grâce, les patriciens viennent déclarer publiquement, devant l'étendard communal, qu'ils se soumettent aux lois nouvelles édictées par les vainqueurs. Ces lois remplaçaient les quatre receveurs et les six conseillers par sept patriciens que nommaient les plébiens et neuf plébiens choisis par les lignages. Ces seize *maîtres de la police* avaient la gestion des

finances, de la voirie, des travaux publics et des fortifications. Ce ne fut, d'ailleurs, pas le seul succès populaire : l'élément démocratique domina bientôt dans toutes les branches de l'administration, et si les lignages y eurent encore une certaine force, notamment dans l'administration de la justice, c'est au bon sens et à la modération des métiers qu'il faut en faire remonter l'honneur.

Cette organisation fut solennellement consacrée par la duchesse Marie, le 4 juin 1477, lors de son entrée à Bruxelles. Elle avait épousé Maximilien d'Autriche le 19 avril 1477, et ce fut le 5 décembre suivant que l'archiduc et sa femme furent inaugurés ducs de Brabant, à Louvain.

Le 15 décembre, l'archiduc vint à Bruxelles. Son premier acte d'autorité fut de faire relâcher les patriciens emprisonnés à la suite du soulèvement populaire de 1476. Cet acte d'hostilité à l'égard de l'organisation démocratique caractérisait les intentions du nouveau prince; et en effet, le 22 juin 1480, il décréta la réintégration des patriciens dans leurs droits et privilèges, réduisit le nombre des *maitres de la police* à six, dont trois patriciens et trois plébéiens. Les échevins, au nombre de dix, étaient choisis par les commissaires du duc, sept échevins appartenant aux lignages et trois aux nations. Le bourgmestre plébéien était également choisi par les agents du souverain. Enfin, pour être électeur ou éligible, il fallait jouir d'une rente annuelle de cinquante florins du Rhin. Aucun conseiller n'était pris dans les nations... C'était la ruine de toutes les conquêtes si chèrement acquises par le populaire. Ce n'était pas assez, et un édit d'avril 1481 rétablit l'administration sur les mêmes bases qu'avant 1477.

La duchesse Marie mourut le 29 mars 1482, à la suite d'une chute de cheval, aux environs de Bruges. Avec elle s'éteignit la maison de Bourgogne.

Ce fut son fils, Philippe le Beau, qui lui succéda. L'archiduc Maximilien, pour obtenir la régence pendant la minorité de son fils, ne recula pas devant la violence, et il alla jusqu'à faire arrêter les députés qui lui étaient hostiles, et décapiter le plus influent, Nicolas Van Heetvelde. Grâce à ce régime de terreur, la tutelle lui fut accordée. Ce ne fut pas l'unique cause de ressentiment des habitants contre l'archiduc. Celui-ci avait fait venir d'Allemagne des mercenaires, qui, n'étant pas payés, pressuraient les bourgeois et les paysans, exigeant d'eux du vin, de la viande, et ne payant rien de ce qu'ils achetaient. Aussi, ce fut un grand soulagement lorsqu'à la suite d'une émeute, à Bruges, Maximilien fut emprisonné au Cranenburg.

Le roi des Romains resta enfermé durant trois mois. En guise de divertissement, les Brugeois lui fournissaient de temps en temps le spectacle de la pendaison d'un de ses courtisans. Il ne put sortir qu'en signant sa renonciation à la régence.

Mais ce n'était là qu'une feinte. Aussitôt libre, assoiffé de vengeance, il appela à son secours son père, l'empereur Frédéric III, qui accourut avec une armée de vingt mille hommes.

Les troupes impériales tentèrent vainement de prendre Gand; la Flandre tout entière était soulevée contre elles, et décimés par des combats continuels, par la famine et par les maladies, les Allemands se retirèrent.

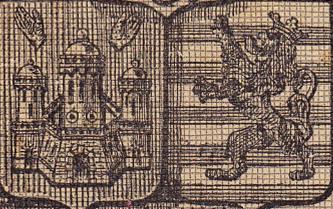
Les Flamands, conduits par Philippe de Clèves, arrivèrent à Bruxelles et y firent leur entrée en grande pompe. Les magistrats, favorables à Maximilien, furent déposés.

Pendant quatre ans, la guerre civile dévasta le pays, et y amena toutes ses horribles conséquences; le commerce était suspendu, l'industrie ruinée, la consternation régnait partout. Les haines avivées par les divisions de partis se donnaient libre carrière, et le pays tout entier n'était qu'un vaste champ de combats. Pour comble d'horreur, la peste vint couronner cette sinistre période; en quelques mois, elle enleva à Bruxelles quinze mille habitants. La mortalité fut si grande qu'il périssait par jour deux cents à trois cents personnes, et dans les cimetières on entassait en une même fosse jusqu'à trente et quarante cadavres. A la peste succéda la famine.

Tel fut le début de cette maison d'Autriche qui laissa de si tristes souvenirs dans notre pays et dont nos ancêtres payèrent si cher les années de gloire.



L'UNION FAIT LA FORCE



COLLECTION NATIONALE

A. MABILLE

BRUXELLES

COMMUNAL ET PITTORESQUE

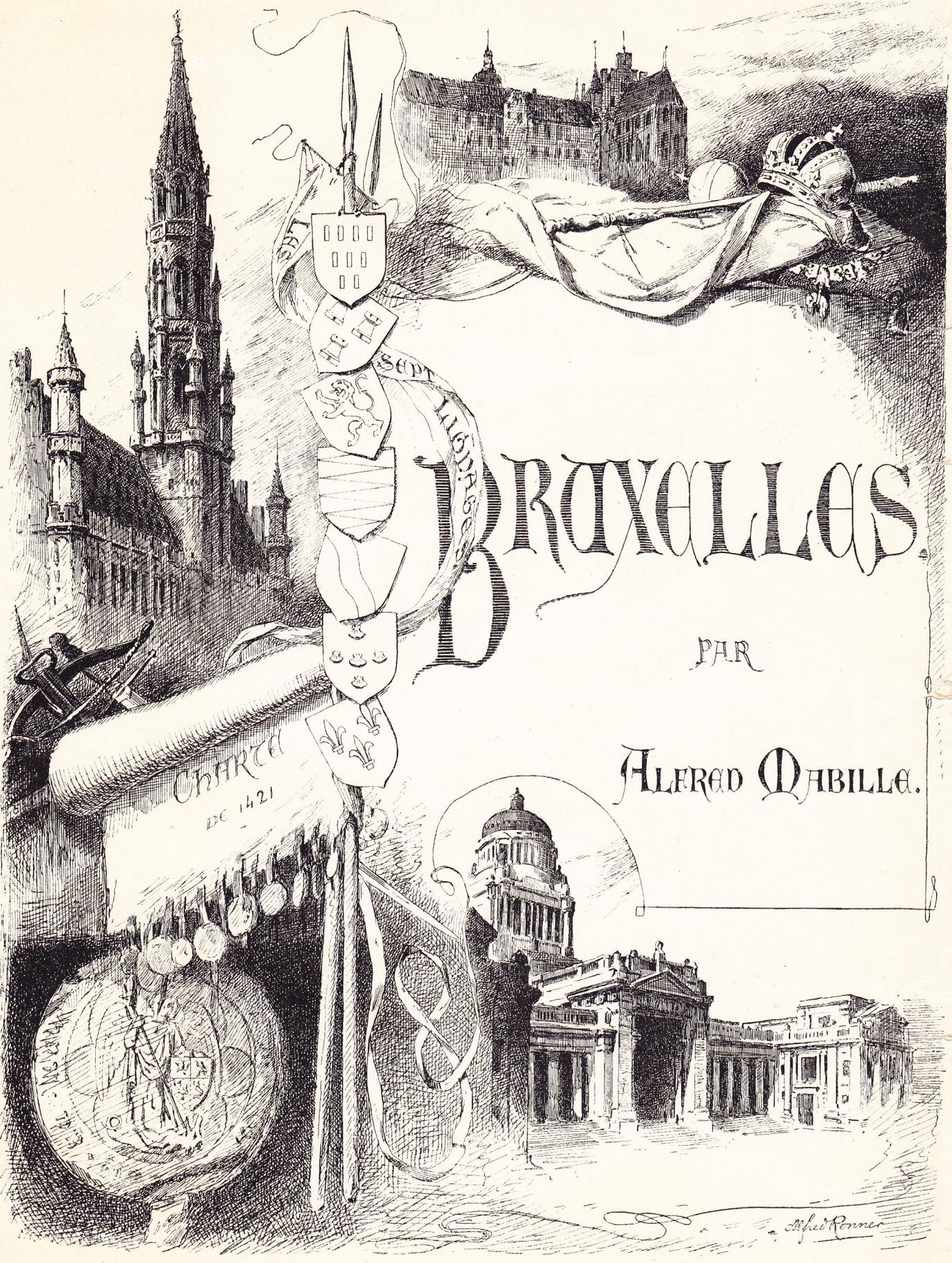
PHOTOGRAPHIES DE MALVAUX
ET NOMBREUSES GRAVURES

NOUVELLE ÉDITION

J. LEBÈGUE & C^E, ÉDITEURS
BRUXELLES



Mindel 6.11



B RUXELLES

PAR

ALFRED DABILLA.

CHARTA
DE 1421

Alfred Renner

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
I. — Histoire de revenants	1
II. — Dans la première enceinte	6
III. — Bruxelles au xiv ^{me} siècle	28
IV. — L'hôtel de ville. Les métiers et la maison de Bourgogne	40
V. — La maison d'Autriche. Philippe le Beau et Charles- Quint	55
VI. — La domination espagnole et Philippe II	67
VII. — Le xvii ^{me} siècle. Albert et Isabelle. Le bombar- dement	86
VIII. — Le xviii ^{me} siècle. Le quartier du Parc. La Révo- lution brabançonne	99
IX. — De 1792 à 1830	119
X. — Bruxelles transformé. L'œuvre de De Brouckere et d'Anspach	139
Dernier coup d'œil	154